

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre Éducatif le Platinum (2015) Inc.	Numéro de permis 2015401	Date d'inspection Le 18 novembre 2024	
Nom de l'établissement Centre éducatif le platinum (2015) inc.		Numéro de téléphone (506) 855-9000	
Adresse 355 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	12 nov. 2024	14 nov. 2024
Commentaires : L'administrateur a envoyé une photo d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide par courriel manquant pour le membre du personnel en question. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	12 nov. 2024	14 nov. 2024
Commentaires : L'administrateur a envoyé une photo d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide par courriel manquant pour le membre du personnel en question. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Aucune visite sur les lieux n'a été effectuée.
La preuve de conformité est envoyée par courriel à la mentor en assurance de la qualité.
Une visite aura lieu à une date ultérieure.

original signé par
Stephanie Hickey

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 18 novembre 2024

Date

original signé par
Dominique Noel- Richard

Le 18 novembre 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date